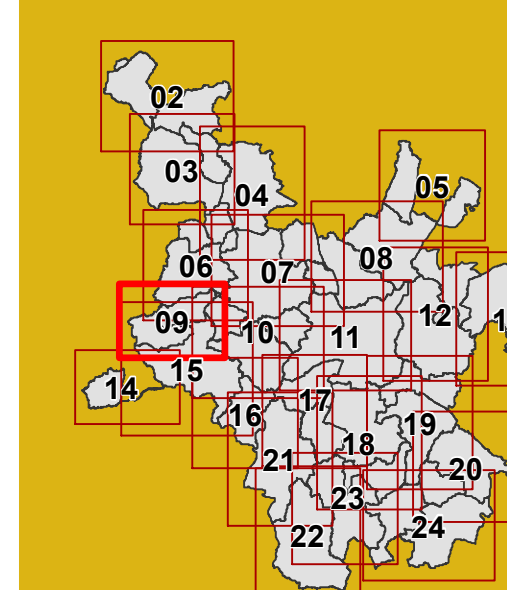




# E - ANNEXES

## E-2 Bruit



### E-2-2 Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

#### Plan E-2-2.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019  
Mise à jour n°2 par arrêté du Président de Rennes Métropole du 27/02/2020

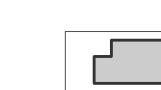
Echelle : 1 / 10 000  
Février 2020



#### Éléments de contexte



Limite communale



Parcelle et bâti cadastral

#### Infrastructures terrestres : secteurs affectés par le bruit

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification).  
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

- Catégorie 1 (largeur : 300m.)
- Catégorie 2 (largeur : 250m.)
- Catégorie 3 (largeur : 100m.)
- Catégorie 4 (largeur : 30m.)
- Catégorie 5 (largeur : 10m.)

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), déc 2019 ; ©DGFiP (cadastre) 2017  
©Rennes Métropole (SIG), données PVIJ, jan 2018 ; ©Ville de Rennes  
fond de plan topographique général, déc 2015  
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU), fév 2020  
Logiciel SIG : ArcGIS, 10.3.1  
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBC48 - EPSG : 3948)

0 250 500 m.

